

**La norme
« Entreprise en santé » intéresse la France**



Québec, le 10 juin 2008 – À la demande d'organisations françaises, le Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S) et le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ont été invités à Paris pour présenter la norme « Entreprise en santé » et l'expérience québécoise d'application de la norme dans le réseau de la santé et des services sociaux. Pour cette occasion, le GP²S et le BNQ étaient accompagnés de la sous-ministre adjointe au personnel réseau et ministériel du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de la firme Conseil en immobilisation & management inc. (CIM) responsable de la réalisation de 5 projets présentement en cours, soit 4 dans des établissements et l'autre, mais non le moindre, au MSSS.

La réception des Français pour cette norme qui vise l'amélioration durable de l'état de santé des personnes en milieu de travail a été excellente. Au total, 5 présentations ont été réalisées et près de 100 personnes représentants des grandes, moyennes et petites entreprises françaises, des organismes nationaux d'éducation en matière de santé, des mutuelles de prévention et des consultants du domaine ont assisté à ces rencontres.

L'Association française de normalisation (AFNOR) a suivi avec intérêt les exposés de la délégation québécoise. Développée en première mondiale au Québec selon les règles d'élaboration de normes de l'ISO, cette norme n'a pas de frontière et peut être appliquée ou adaptée dans d'autres pays.

Concrètement, la norme « Entreprise en santé » cible quatre sphères d'activité reconnues pour leur impact significatif sur la santé du personnel : les habitudes de vie, l'équilibre travail-vie personnelle, l'environnement de travail et les pratiques de gestion.

Rappelons que cette norme répond aux défis du « Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 — Investir pour l'avenir ». Ainsi, son intégration dans les pratiques de gestion des entreprises constitue une action concrète et probante de développement durable au sein de notre société. Une action qui allie la santé de la population, la productivité de nos entreprises et la santé économique du Québec.

À propos de...

Le **Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S)** est un regroupement d'entreprises qui se consacre à la promotion de la santé et la prévention de la maladie en milieu de travail. Soutenu au moment du démarrage par la Fondation Lucie et André Chagnon, il est maintenant appuyé par 115 entreprises et organisations membres dont ses deux « membres gouverneurs », le Mouvement Desjardins et Alcoa Canada. Pour plus de détails : www.gp2s.net.

Pour sa part, le **Bureau de normalisation du Québec (BNQ)** est l'organisme central de normalisation, de certification et de diffusion d'information sur les normes, officiellement reconnu par le gouvernement du Québec, par le Conseil canadien des normes (CCN), par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Organisation internationale du commerce (OMC). Pour en savoir davantage : www.bnq.qc.ca.

Le Conseil en immobilisation & management inc. (CIM) œuvre principalement dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis 10 ans. Pour plus de renseignements : www.cim-conseil.qc.ca.

-30-

Source et renseignements :

Marie-Claude Drouin, BNQ
418 652-2211
marie-claude.drouin@bnq.qc.ca

Jean-François Lamarche, GP²S
514 787-0180, poste 182
jf.lamarche@gp2s.net

Le présent communiqué de presse est rédigé selon l'orthographe modernisée.